

# Les mères divorcées veulent au moins 928 fr. par enfant

**PENSION Simonetta Sommaruga devra décider avant l'été comment elle compte améliorer la situation financière du parent qui a la garde de l'enfant. Les pères sont déjà sur la défensive.**

**Magalie Goumaz**  
magalie.goumaz@lematindimanche.ch

Comment aider les mamans divorcées à garder la tête hors de l'eau lorsque les papas ne paient pas de pension suffisante pour leurs enfants? La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga doit répondre à cette épineuse question d'ici l'été. Elle l'avait promis: après avoir introduit l'autorité parentale conjointe, elle se pencherait sur les contributions d'entretien.

Lundi, les organisations intéressées, notamment des pères et des mères, ont participé à Berne à une table ronde. Une proposition est d'ores et déjà émise: introduire dans la loi le paiement d'une rente minimale décente. Anna Hausherr, secrétaire centrale de la Fédération suisse des familles monoparentales, en précise le montant: 928 francs, comme la rente pour un enfant orphelin.

«Actuellement, dans la plupart des cas, ce n'est pas le père mais la mère qui garde l'enfant. Le père doit y contribuer financièrement mais si son revenu est modeste, la pension est basse car on lui reconnaît le droit à conserver le minimum vital. Il ne reçoit rien de l'aide sociale pour payer décemment la mère. C'est elle-même qui, dans le besoin, devra y faire appel ou trouver une solution», explique Anna Hausherr. Et c'est souvent la spirale infernale: endettement, isolement social, absence de soins médicaux ou dentaires, etc.

Professeur de droit civil à l'Université de Fribourg, Alexandra Rumo-Jungo a participé à cette table ronde et elle soutient l'idée de fixer dans la loi le versement d'une rente d'entretien minimale. «Quel que soit le montant,



La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga l'avait promis: après avoir introduit l'autorité parentale conjointe, elle se pencherait sur les contributions d'entretien.

928 francs ou 600 francs, ce serait un grand pas», dit-elle. Mais reste à savoir qui paierait lorsque le père n'en a pas les moyens. L'aide sociale? Les services de recouvrement des pensions alimentaires? «L'important est qu'une loi-cadre d'harmonisation fédérale stipule que le remboursement n'est pas de la responsabilité de la mère qui a la garde des enfants, mais du père», déclare Alexandra Rumo-Jungo.

Les pères n'apprécient guère la tournure du débat. Car eux aussi ont des revendications. Patrick Robinson, membre de la Coordination romande des organisations paternelles (CROP), reconnaît la précarité des mères. «Mais on sous-estime les difficultés financières des pères. Il n'y a aucune étude là-dessus. Les papas divorcés ne ressortent jamais des statistiques. Or certains rament.» Pa-

« On sous-estime les difficultés financières des pères. Or certains rament »

**PATRICK ROBINSON**  
Coordination romande des organisations paternelles

trick Robinson cite l'exemple d'un papa dont les trois filles, étudiantes, sont les 40% du temps chez lui, beaucoup plus que ce qui était prévu. «Mais il reste limité dans ses déductions fiscales.» Pareil pour l'accès à un logement subventionné: les mères y ont droit, moins les pères. Et d'évoquer également la situation d'un père

qui doit aller chercher ses enfants dans le sud-ouest de la France pour chaque droit de visite et les ramener. Ceci suite à un départ non consenti en France de la mère avec les enfants. «La mère a refusé de les remettre au père à plusieurs reprises une fois le père sur place. La pension est payée mais les frais de déplacement, même pour rien, ne sont pas pris en considération», s'insurge Patrick Robinson. «On devrait pouvoir consigner les pensions lorsque le droit de visite ne peut pas être exercé», estime-t-il. Patrick Robinson a ainsi peur que le débat ne se focalise sur la situation des mères sans tenir compte des difficultés rencontrées par les pères. «Il faudrait faire l'inventaire de tous les problèmes et trouver des solutions pour chacun. Sinon, il y aura des blocages!»

## Les quatre rames Flirt ont été rétablies

**TRAIN** Les quatre rames Flirt du RER fribourgeois qui présentaient une usure anormale et qui avaient été retirées du trafic le 1er mai ont été remises en circulation hier vers 15h. «Pour l'instant il y en a deux qui ont réintégré le réseau pour ce week-end. Les deux autres devraient suivre dès lundi», indique Martial Messeiller, porte-parole des Transports publics fribourgeois (TPF). «Pour déterminer les causes de cette usure, il faudra davantage de temps, il s'agira notamment de déterminer si le problème vient des véhicules ou des rails.» Les roues ont été réparées à Genève, où elles ont été reprofilées. **S. B.**

## Le NOMES refuse la discrimination

**IMMIGRATION** Le Nouveau Mouvement européen suisse (NOMES) demande au Conseil fédéral de reconsidérer l'activation de la clause de sauvegarde qui discrimine les ressortissants de huit pays d'Europe de l'Est. Réuni hier à Berne, le Nomes a invité le ministre des Affaires étrangères Didier Burkhalter, qui a souligné la nécessité de développer encore la voie bilatérale avec l'UE.

## Un bateau chavire sur l'autoroute



La coque a failli passer par-dessus bord.

**COUAC** Un accident peu banal s'est déroulé hier sur la route de Cossonay en direction de Penthaz (VD). Un véhicule tirant une remorque sur laquelle reposait un bateau à moteur a failli perdre son chargement. La coque du bateau s'est renversée et la police est intervenue sur les lieux. Heureusement, il n'y a eu aucun blessé.

# Cinq élus viennent au chevet du médecin de famille

**SANTÉ** Cinq parlementaires fédéraux issus de trois partis se sont réunis officieusement pour proposer au Conseil fédéral des solutions afin de revaloriser la médecine de famille.

Les chiffres suisses deviennent inquiétants: l'âge moyen des médecins de famille est de 57 ans et le nombre de cabinets qui fermeront d'ici à 2016, si ceux qui y travaillent prennent leur retraite à 65 ans, se monte à 3200. Il est donc urgent de se pencher au chevet de la médecine générale, communément appelée médecine de famille.

Alain Berset, conseiller fédéral en charge de la santé, travaille justement en ce moment, selon des informations révélées aujourd'hui par nos confrères de la *SonntagsZeitung*, à un plan directeur qui vise à améliorer les conditions des médecins de famille. Ce plan directeur sera soumis aux cantons et aux professionnels de la santé lors d'une table ronde mi-juin. La piste principale de la réflexion vise à revaloriser la médecine générale via une modification du système de rémunération TarMed.

Dans l'intervalle, selon les informations recueillies par «Le Matin Dimanche», un groupe de cinq parlementaires fédéraux interpartis s'est réuni spontanément et officieusement pour élaborer des propositions de solutions et contribuer à faire accélérer les choses. Il s'agit d'Otto Ineichen (PLR/LU), Barbara Schmid-Federer (PDC/ZH), Christine Bulliard-Marbach (PDC/FR), Matthias Aebischer (PS/BE) et Jean-François Steiert (PS/FR).

Ce dernier commente: «Tout le monde sait qu'il n'y a pas de recette miracle, mais le but est d'accélérer certaines mesures.» Le 25 mars dernier, «Le Matin Dimanche» révélait que Margrit Kessler, conseillère nationale saint-galloise, issue des Verts Libéraux et également présidente de l'Association suisse des patients, suggérait un stage obligatoire en cabinet de médecine générale pour tous les médecins. Une idée contraignante qui ne satisfait pas le groupe de réflexion des cinq parlementaires.

«Nous pensons qu'un des axes prioritaires, c'est le revenu. C'est pourquoi nous voulons que le Conseil fédéral se

charge du rééquilibrage des revenus des médecins en modifiant le système TarMed. C'est un mandat qui lui avait déjà été donné par le Parlement l'automne dernier», explique Jean-François Steiert. En clair, il ne s'agit rien de moins que de revaloriser les revenus des médecins généralistes. «Cette proposition nous réunit les cinq. Elle sera présentée via une motion très prochainement au Conseil fédéral.»

Autre idée, émanant d'Otto Ineichen: créer une filière d'études spécifiques pour la médecine de famille. Jean-François Steiert a de son côté proposé de revoir les critères du numerus clausus qui limite l'accès aux études en médecine: «Le principe est de ne plus sélectionner sur des critères trop axés sur les sciences naturelles. Il faut permettre à des jeunes qui ne sont pas d'excellents mathématiciens mais qui seront d'excellents médecins d'accéder à ces études.»

Christine Bulliard-Marbach a proposé la mise en place de subventions fédérales pour la création de places d'étude destinées à des personnes qui

souhaitent pratiquer la médecine générale. «Elle a déposé sa motion cette semaine», annonce Jean-François Steiert.

Autre piste, Barbara Schmid a émis l'idée que les réseaux de soins s'ouvrent à d'autres métiers de la santé afin de décharger les médecins actuels de certaines tâches.

Enfin, Matthias Aebischer a suggéré, dans un concept qui rejoint celui de Barbara Schmid, de faciliter le passage entre les différentes formations de la santé: «Afin que des infirmiers n'aient pas à recommencer toutes les études au début et qu'ils puissent reprendre des prestations effectuées par des médecins et dont ils ont déjà acquis les compétences.»

Ce groupe de réflexion informel et interpartis a un avantage non négligeable, selon Jean-François Steiert: «Il sera plus facile à chacun de nous de convaincre son propre parti du bien-fondé de ces propositions et ainsi d'obtenir des majorités lors des votes.»

Les motions qui n'ont pas encore été déposées devraient l'être d'ici à trois semaines. **Stéphane Berny**

## Un oui, deux non

**VERT'LIBÉRAUX** Les délégués Vert'libéraux réunis hier à Coire préconisent d'accepter les réseaux de soins soumis au peuple le 17 juin. Ils considèrent que cela pourra freiner la hausse des coûts de la santé et renforcer la médecine de famille. Ils recommandent en revanche de rejeter les deux autres objets de la votation: l'initiative de l'ASIN et celle sur l'épargne-logement.

## Les pirates en Valais

**SECTION** Le Parti pirate étend sa présence en Suisse romande. Une section valaisanne a été fondée hier à Sion, qui englobe tout le canton. Christian Schmidrig a été élu président de la section. Il a 30 ans et réside à Naters. Le Parti pirate valaisan estime que l'Etat manque de transparence et n'est pas totalement séparé de l'Eglise. Il va donc s'engager «pour un Valais laïc».